

DEPARTEMENTS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Arrêté inter préfectoral du 4 juillet 2022

Enquête NE22000073/59

« Demandes d'autorisation environnementale unique (DAE) et de permis de construire, relatives à la construction et exploitation d'une usine de batteries pour véhicules électriques »

ANNEXES

Au rapport d'enquête publique

Avis insertion réglementaire dans la presse

Jeudi 7 juillet 2022 | L'Observateur de l'Arriègeois

Annonces légales

19

L'Observateur

AVIS IMPORTANT
Pour le département du Pas de Calais, le tarif 2022 d'insertion des annonces légales est fixé par arrêté du 10 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2018 à 0,200 € par caractère et à des tarifs spécifiques pour les annonces de constitution, de liquidation, de clôture et de procédures collectives.

Dissolutions

MC - Métallerie

KERCKHOVE
SAS au capital de 500 €
Siège social : 17 rue de la Gare
63144 MONT-SAINT-ÉLOI
633 251 951 RCS Arras

Le 08/06/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommée liquidateur M. Cedric KERCKHOVE, né le 10/05/1964, 62144 MONT-SAINT-ÉLOI, et fixé le siège de liquidation à l'adresse de correspondance au siège social de la société, Modification au RCS d'Arras.

2292925

SCEA FOURCROY-FOULON

En liquidation au capital de 370 000 €
Siège social : 114 Avenue
62440 SEINELÈQUES
Ssa 104 803 RCS Boulogne-sur-Mer

L'AGE du 01/06/2022 a, à compter de ce jour, dissout par anticipation le régime conventionnel de la société, liquidateur Vincent FOURCROY, demeurant au siège social, Siège liquidation : siège social - Déposit actes et pièces : Greffe T. com, Boulogne-sur-Mer, Arras, RCS.

2293433

Constitution

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée :

SCM2D

Capital : 1 000 €. Siège social : 2 rue Dupuis Delacour Appartement B01 5200 SAINT-OMER, Objet : Conseil, études, études et assistance opérationnelle notamment en développement, innovation, stratégie, marketing, communication, gestion commerciale et management auprès d'entreprises, de collectivités et autres organismes publics ou de particuliers. Prestation de services dans le but d'améliorer la conduite des affaires, le développement et la commercialisation de leurs offres, notamment en développement dans les domaines précités. Présidente : DELBECQ Marie-Laure, Gérante : DELBECQ Marie-Laure, 62400 SAINT-OMER. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS Boulogne-sur-Mer. Transmission des actions : cesion libre des actions de SASU. Clauses d'agrément : les actions sont librement transférables sans aucune restriction. Chaque action donne droit à une voix.

2292926

Par ASSP du 30/05/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

SMART AUTO SERVICES

Siège social : 7 résidence Les Lagrange mis en liquidation anticipée, Capital : 100 €. Objet : le commerce de détail de véhicules automobiles d'occasion pour le transport des particuliers, des véhicules automobiles d'occasion, Président : M. Feryl HISSON, 7 résidence Les Lagrange 62970 COURCELLES-LES-LEZ. Clauses d'agrément : les actions sont librement transférables entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS d'Arras.

2292920

PASTEUR VALERY RADOT

SC au capital de 1 067,14 €
Siège social : 66-66 rue Jean Jaurès
63160 BULLY LES MINES
348 742 087 RCS Arras

Le 30/06/2017, les associés ont, pris acte de la décision en date du 30/06/2017 de Edouard TOKARSKI, ancien gérant, mention au RCS d'Arras.

2292928

Par ASSP en date du 01/07/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

SAS ABBSM

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €. Siège social : 127 rue Dalton, 62200 BOULOGNE-SUR-MER. Objet social : L'exploitation directe ou indirecte de tous restaurants, bars, brasseries, cafés, salons de thé et établissements similaires. La fabrication de plats cuisinés sur place et à emporter. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la gestion, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, de commerce, d'usine, d'atelier, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, d'usine, d'atelier, se rapportant à l'une ou l'autre des activités précitées ci-dessus. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités. La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Président : THIBAUD-DU-CHATELLET demeurant 109 rue Camille Enlart, 62200 BOULOGNE-SUR-MER. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de Boulogne-sur-Mer.

2293330

Par ASSP en date du 14/06/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

PHIGAS HOLDING

Siège social : 1 rue Camille 62500 SAINT-OMER. Capital : 1 000 €. Objet social : « la prise de participation, le placement financier et la filialisation de sociétés existantes ou à créer, françaises ou étrangères, « la détention, la réception, l'échange, la gestion et plus généralement, tous actes d'administration et de disposition portant sur des titres et des valeurs mobilières » et la gestion et l'animation, sous toutes formes appropriées, de ses participations et de ses sociétés titulaires. » Le conseil d'administration ou l'assemblée générale des sociétés des sociétés ayant avec la société des liens de capital direct ou indirect, « la fourniture de prestations administratives, techniques, commerciales, amputables et la gestion d'opérations de trésorerie avec les sociétés » la prise, l'acquisition, l'exploitation, la location ou la cession de tous procédés, brevets, marques ou autres titres de propriété intellectuelle ou littéraire et artistique, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. » Toutes opérations, quelconques, contribuant à la réalisation de cet objet. Président : M. VANDEBROUCKE, Gérant : M. VANDEBROUCKE, 62500 SAINT-OMER. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS Boulogne-sur-Mer. Transmission des actions : cesion libre des actions de SASU. Clauses d'agrément : les actions sont librement transférables sans aucune restriction. Chaque action donne droit à une voix.

2292929

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée :

SCM2D

Capital : 1 000 €. Siège social : 2 rue Dupuis Delacour Appartement B01 5200 SAINT-OMER, Objet : Conseil, études, études et assistance opérationnelle notamment en développement, innovation, stratégie, marketing, communication, gestion commerciale et management auprès d'entreprises, de collectivités et autres organismes publics ou de particuliers. Prestation de services dans le but d'améliorer la conduite des affaires, le développement et la commercialisation de leurs offres, notamment en développement dans les domaines précités. Présidente : DELBECQ Marie-Laure, Gérante : DELBECQ Marie-Laure, 62400 SAINT-OMER. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS Boulogne-sur-Mer. Transmission des actions : cesion libre des actions de SASU. Clauses d'agrément : les actions sont librement transférables sans aucune restriction. Chaque action donne droit à une voix.

2292926

Par ASSP du 30/05/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

REVEILLON CHAUFFAGE SANITAIRE

Siège social : 30 Rue de l'Yver 62400 BE-THUNE. Capital : 200 €. Objet social : la réalisation d'ouvrages sanitaires. Président : M. REVEILLON Gérard demeurant 30 Rue de l'Yver 62400 BETHUNE au pour une durée illimitée. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS d'Arras.

2293313

Par ASSP du 23/05/2022, il a été constitué la SCI dénommée :

AVRASYA

Siège social : 89 avenue Roger Salengro 62223 SAINT-LAURENT. Capital : 100 €. Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : M. Mustafa SIMSEK, 89 avenue Roger Salengro 62223 SAINT-LAURENT. M. Mme Rim SIMSEK, 89 avenue Roger Salengro 62223 SAINT-LAURENT. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS d'Arras.

2292923

Par ASSP en date du 01/07/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

THILES

Siège social : 315 rue Oscar Breton 62400 LOCON. Capital : 1 000 €. Objet social : Conseil, accompagnement en stratégie, organisation, management, gestion, finance et formation auprès des personnes physiques ou morales. Président : M. LESAFFRE Thierry demeurant 315 rue Oscar Breton 62400 LOCON au pour une durée illimitée. Clauses d'agrément : Tout transfert d'action par l'associé unique de quelque nature qu'il soit, est réalisé au profit d'une ou plusieurs personnes morales contrôlées directement ou indirectement par l'associé. Tout autre transfert d'action(s) requiert l'agrément du Président. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Arras.

2292940

Modifications

CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS XAVIER HEGO ET MAXIME DELIGNIERES

Société Civile de Moyens au capital de 300 €
Siège social : 89 Route Nationale
62860 MARGUION

Aux termes d'une délibération en date du 25 mars 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé ce jour, de transférer le siège social de la société au 89 Route Nationale 62860 MARGUION à compter du 1er mars 2022. Les Statuts ont été modifiés en conséquence. RCS Arras.

Pour avis, La Gérance

SARAH

Communication Energies

SAS au capital de 15 000 €
Siège social : 34 rue Georges Clemenceau
62223 SAINT-LAURENT-BLANCY
818 264 863 RCS Arras

Le 29/05/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 54 Bis Rue Etienne Dolet 62217 ACHICOURT à compter du 01/07/2022. Mention au RCS d'Arras.

2292929

CONSULTANT RESEAU COMMUNICATION

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 14 Boulevard Clemenceau
62223 SAINT-LAURENT-BLANCY
501 687 990 RCS Arras

Le 29/05/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 54 Bis Rue Etienne Dolet 62217 ACHICOURT à compter du 01/07/2022. Mention au RCS d'Arras.

2292926

LA RODIERE

SC au capital de 75 000 €
Siège social : 19 place du Général de Gaulle
62136 MONTEULX
477 899 172 RCS Boulogne-sur-Mer

Par décision de l'AGE du 01/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 27 Route Nationale 39 62170 ATTIN à compter du 1/1/2021. Modification au RCS de Boulogne-sur-Mer.

2293233

C.A.J Construction

SASU au capital de 3 000 €
Siège social : 10 Rue Voltaire
82219 LONGUEUSE

Le 16/06/2022, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social au 108 rue de Fègles Loc 62510 PRELEUCQUES à compter du 16/06/2022. Mention au RCS de Boulogne-sur-Mer.

2293400

Annonces administratives

PRÉFET DE LA RÉGION HAITS-DE-FRANCE

Préfecture du Nord

Bureau des Installations classées

Pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Communes de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE

La société ENVISION AISC France, dont le siège social est situé 1 Passerelle des Reflets à 62600 COLREVEY, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative à la construction et à l'exploitation d'une usine de batteries de véhicules électriques et deux permis de construire situés sur les communes de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL et BREBIÈRES. Les dossiers seront soumis à l'enquête publique, en mairies de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE pendant trente-cinq jours consécutifs, du 16 août au 19 septembre 2022 inclus, où le public pourra prendre connaissance des dossiers ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse transmis par l'exploitant le 28 juin 2022, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations écrites et orales sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur). Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique en les consignants sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://participation.proxterritoires.fr/projet-environnement>, une adresse courriel de secours est mise à disposition du public. projet-environnement@proxterritoires.fr par voie postale en mairies de LAMBRES-LEZ-DOUAL (59582) 1 rue Jules-Ferry, siège de l'enquête. À l'attention du commissaire enquêteur. Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

M. Christian LEBON, retraité, chef de service comptable à la direction régionale des douanes de Lille, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

LAMBRES-LEZ-DOUAL, 1 rue Jules-Ferry, siège de l'enquête :
- le mardi 16 août 2022 de 10 h 00 à 18 h 00
- le samedi 3 septembre 2022 de 10 h 00 à 18 h 00
- le lundi 19 septembre 2022 de 13 h 00 à 16 h 00

CUNICY, 12 rue d'Artois
- le mardi 30 août 2022 de 13 h 30 à 17 h 00
- le samedi 10 septembre 2022 de 9 h 00 à 11 h 00
BREBIÈRES, 18 place des Héros
- le vendredi 26 août 2022 de 13 h 30 à 17 h 00
- le lundi 5 septembre 2022 de 13 h 30 à 17 h 00

Le jeudi 15 septembre 2022 de 14 h 00 à 17 h 00
Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'état dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxterritoires.fr/projet-environnement>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le registre dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord, 12 rue Jean Sans Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 sur rendez-vous.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. Philippe GELLES, directeur de la construction pour ENVISION AISC France - Tél. 07 63 85 77 21 - Courriel : philippe.gelles@proxterritoires.fr. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

Au risque de la procédure, la clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La clôture de l'enquête aura lieu le lundi 19 septembre 2022 à 16 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des communes de Lille dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUNICY, LAMBRES-LEZ-DOUAL, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

La

L'Observateur

AVIS IMPORTANT

Pour le département du Pas de Calais, le tarif 2022 d'insertion des annonces légales est fixé par arrêté du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2018 à 0,226 € par caractère et à des forfaits spécifiques pour les annonces de constitution, de liquidation, de clôture et de procédures collectives.

Annonces administratives



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture du Nord
Préfecture du Pas-de-Calais
Bureau des installations classées
pour la protection de l'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Communes de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE

La société ENVISION AESC France, dont le siège social est situé 1 Passerelle des Reflets à 92400 COURBEVOIE, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative à la construction et à l'exploitation d'une usine de batteries de véhicules électriques et deux permis de construire situés sur les communes de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI et BREBIÈRES.

Ces demandes seront soumises à l'enquête publique, en mairies de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE pendant trente-cinq jours consécutifs, du 16 août au 19 septembre 2022 inclus, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant les études d'impact et de dangers, la note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse transmis aux communes le 28 juin 2022, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des bureaux, et formules et orales sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).

Celles-ci pourront également être transmises :

— par voie électronique en les consignnant sur le registre dématérialisé à l'adresse :

<https://participation.proxiterritoires.fr/projet-envision-aesc>

En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé, une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : projet-envision-aesc@mail.proxiterritoires.fr

— par voie postale en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI (59552) 1 rue Jules-Ferry, siège de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

M. Christian LEBON, retraité, chef de service comptable à la direction régionale des douanes de LILLE, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

LAMBRES-LEZ-DOUAI, 1 rue Jules-Ferry, siège de l'enquête :

- le mardi 16 août 2022 de 10 h 00 à 13 h 00

- le samedi 3 septembre 2022 de 10 h 00 à 13 h 00

- le lundi 19 septembre 2022 de 13 h 00 à 16 h 00

CUINCY, 15 rue François-Anicot :

- le mardi 30 août 2022 de 13 h 30 à 17 h 00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9 h 00 à 11 h 00

BREBIÈRES, 18 place des Héros :

- le vendredi 26 août 2022 de 13 h 30 à 17 h 00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13 h 30 à 17 h 00

GAVRELLE, 9 route Nationale :

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord :

<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2022> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/projet-envision-aesc>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 30 sur rendez-vous uniquement.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. Philippe GEILLER, directeur de la construction pour ENVISION AESC France - Tél. 07 63 85 77 21. - Courriel : philippe.geiller@envision-aesc.com.

Le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, les préfets du Nord et du Pas-de-Calais prendront une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Les mairies de LAMBRES-LEZ-DOUAI et BREBIÈRES rendront leur décision d'accord ou de refus de permis de construire qui pourront, par dérogation, recevoir exécution avant la délivrance de l'autorisation environnementale.

2296213

Modifications

JAD INVESTISSEMENTS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 34 rue Albert Lavocat

62200 BOULOGNE-SUR-MER

523 615 110 RCS Boulogne-Sur-Mer

Par décision AGO du 10/02/2022, il a été

décidé de nommer M. WATTEZ Jacques

demeurant Villa du Moulin 21 rue de

Ledinghen 62126 WIMILLE en qualité

de Gérant en remplacement de M. HA-

GNERE Alexis, à compter du 10/02/2022.

Par suite de la cession des parts sociales

au profit de la société SOFIPECHE en

date du 14 février 2022, l'article 8

Parts Sociales des statuts est modifiée

et est rédigé : Les parts sociales sont

attribuées en totalité à la société SOFI-

PECHE et numérotées de 1 à 500. Modi-

fication au RCS de Boulogne-Sur-Mer.

2296246

LOGEMENT-RENOV

SAS au capital de 10 000 €

Siège social : 15 rue Raoul Briquet

62970 COURCELLES-LÈS-LENS

894 806 223 RCS Arras

Par décision AGE du 15/07/2022, il a été

décidé de nommer M. GAHIE Serge de-

meurant 20 rue Séraphin Cordier 59112

CARNIN en qualité de Président en rem-

placement de M. MARTOGLIO Oh nam,

à compter du 15/07/2022. Modification

au RCS d'Arras.

2296215

ITALIAN TRADE MARK

SAS au capital de 3 000 €

Siège social : 2 route de Nielles

62380 LUMBRES

913 583 522 RCS Boulogne-Sur-Mer

Par décision du président du 17/07/2022,

il a été décidé de transférer le siège

social au 11 rue de Calais 62500 SAINT-

OMER à compter du 17/07/2022.

Modification au RCS de Boulogne-sur-

Mer.

2296220

Actuléga
recense t
créations
en France

Actuléga

Actuléga

Tous les jours, to

Association de la presse pour
économique (APTE) avec le co

Assemblée à l'église à 9 h 15.

De la part de :

Yvette et Jean-Paul CAPPON-WACRENIER,
Patrice et Frédérique T WACRENIER-DEKÉRIE,
Annie et François DESPATURES-WACRENIER,
ses enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Si plaques, ni fleurs artificielles.

Condoléances sur le site www.pompesfunebrestraisnel.com

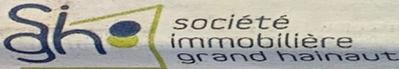
Service Funéraire TRAISNEL
8 rue Gambetta - 59280 ARMENTIÈRES - 03 20 48 21 21

GALES

Publication conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

MARCHÉS PUBLICS DE SERVICES

PROCÉDURES ADAPTÉES DE + 90 000 EUROS



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GRAND HAINAUT (SIGH)

HIERRE TONNEAU - Président du Directoire

BOULEVARD SALY - 59300 VALENCIENNES

Tel : 03 27 14 80 00

ET 54890038200010

France acheteur : MOE ANNEQUIN

ce qui implique un marché public.

Objet : MAITRISE D'ŒUVRE - ANNEQUIN rue Léon Blum - Projet de construction de logements plain-pied Senior labellisé Bâtiment Biosourcé

Mode de adjudication : Procédure adaptée

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

Modalités de dépôt des plis : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de consultation : Offre descriptif

Modalités de dépôt des offres : 26/09/22 à 12h00 au plus tard.

Modalités de publication : 11/08/2022

ENQUÊTES PUBLIQUES



PRÉFECTURE DU NORD PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Communes de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société ENVISION AESC France, dont le siège social est situé 1 passerelle des Reflets à 92400 COURBEVOIE a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative à la construction et à l'exploitation d'une usine de batteries de véhicules électriques et deux permis de construire situés sur les communes de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI et BREBIÈRES.

Ces demandes seront soumises à l'enquête publique, en maires de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE pendant trente-cinq jours consécutifs, du 16 août 2022 au 19 septembre 2022 inclus, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant les études d'impact et de dangers, la note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse transmis par l'exploitant le 28 juin 2022, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations écrites et orales sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).

Celles-ci pourront également être transmises :
- par voie électronique en les consignait sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://participation.proxiterritoires.fr/projet-envision-aesc>
- par voie postale en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI (59552) 1 rue Jules-Ferry, siège de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur.
Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

M. Christian LEBON, retraité, chef de service comptable à la direction régionale des services de Lille, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public de consultation du dossier, lors des permanences ci-après à LAMBRES-LEZ-DOUAI, 1 rue Jules-Ferry, siège de l'enquête :

- le mardi 16 août 2022 de 10h00 à 13h00

- le samedi 3 septembre 2022 de 10h00 à 13h00

- le lundi 19 septembre 2022 de 13h00 à 16h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00

- le jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00

- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00

- le lundi 5 septembre 20

Pompes Funèbres TOUPET-SOTTY ☎03.21.92.86.38

MOURIEZ

A vous qui, par votre présence, vos fleurs, vos pensées et par vos écrits réconfortants, avez voulu témoigner votre soutien, votre amitié ou votre affection lors du décès de

Monsieur André DUFLOS

du fond du cœur, nous vous disons, Merci.

De la part de
Madame Jacqueline DUFLOS, son épouse,
Laurence DUFLOS et Jean-Luc T BOURRE,
François et Anne-Sophie DUFLOS-DESMONS, ses enfants,
Léo et Margaux,
Clémence, Louis, Pauline, ses petits-enfants,
et de toute la famille.

Pompes Funèbres et Marbrerie CAILLERET
62140 HESDIN ☎ 03.21.86.00.48

ÉGALES

Publication conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

VIS ADMINISTRATIFS

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE SAINT-OMER**

Projet de révision allégée n°5 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du pôle territorial de Longuenesse sur la commune de MOULLE

Par délibération en date du 30 juin 2022, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a prescrit la révision allégée n°5 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire de Longuenesse sur la commune de Moule (Médianisation de zonage). La présente délibération est affichée au siège de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et en mairie de Moule. Un dossier de concertation y est également mis à disposition publique en mairie de Moule.

COMMUNE DE BREBIERES

Avis d'instauration du Droit de Prémption Commercial

Par délibération n° DCM-2022-43 en date du 28 juin 2022, le Conseil Municipal de Brebières a décidé d'instaurer le Droit de Prémption sur les fonds de commerce, fonds artisanaux, baux commerciaux et terrains portant ou destinés à porter des commerces sur les zones suivantes :

- Zone 1 : Le Centre-ville
- Zone 2 : La Route Nationale (Route départementale 950)
- Zone 3 : Les rues périphériques au centre-ville
- 3a - Avenue du Groupe Lorrain
- 3b - Rues du Pont et de la Chapelle.

Un exemplaire de cette délibération est affiché en mairie de BREBIERES pendant un mois.

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Bureau des Installations classées pour la protection de l'environnement

Communes de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIERES et GAVRELLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

La société ENVISION AESC France, dont le siège social est situé 1 passerelle des Roflets à 92400 COURBEVOIE, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative à la construction et à l'exploitation d'une usine de batteries de véhicules électriques et deux permis de construire situés sur les communes de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI et BREBIERES.

Ces demandes seront soumises à l'enquête publique, en mairies de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIERES et GAVRELLE pendant trente-cinq jours consécutifs, du 16 août au 19 septembre 2022 inclus, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant les études d'impact et de dangers, la note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse transmis par l'exploitant le 28 juin 2022, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations écrites et orales sur le registre ouvert à cet effet (respect des règles sanitaires en vigueur).

Celles-ci pourront également être transmises :
- par voie électronique en les consigniant sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://participation.proxiterritoires.fr/projet-envision-aesc>
- En cas de dysfonctionnement du registre dématérialisé, une adresse courriel de secours est mise à disposition du public : projet-envision-aesc@mail.proxiterritoires.fr
- par voie postale en mairie de LAMBRES-LEZ-DOUAI (59552) 1 rue Jules-Ferry, siège de l'enquête, à l'attention de M. le commissaire-enquêteur.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet.

M. Christian LEBON, retraité, chef de service comptable à la direction régionale des douanes de LILLE, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairies de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIERES et GAVRELLE au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

- le mardi 16 août 2022 de 10h00 à 13h00
- le samedi 3 septembre 2022 de 10h00 à 13h00
- le lundi 19 septembre 2022 de 13h00 à 17h00
- le mardi 30 août 2022 de 13h30 à 17h00
- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 11h00
- BREBIERES, 18 place des Héros
- le vendredi 26 août 2022 de 13h30 à 17h00
- le lundi 5 septembre 2022 de 13h30 à 17h00
- GAVRELLE, 9 route Nationale

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord :

<http://nord.gouv.fr/ricpe-industries-autorisations-2022> et sur le site internet du registre dématérialisé : <https://participation.proxiterritoires.fr/projet-envision-aesc>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12 rue Jean Sans-Peur - 59009 LILLE, du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 sur rendez-vous uniquement.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. Philippe GELLET, commissaire-enquêteur pour ENVISION AESC France.

Tel : 07.63.86.77.21 Courriel : philippe.gellet@envision-aesc.com

Le dossier de l'enquête sera tenu à disposition du public du 16 août au 19 septembre 2022 (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Les rapports et les conclusions rédigés par le commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public pendant une durée d'un mois à compter de la date de leur dépôt en mairie de Brebières.

À l'issue de la procédure, les préfets du Nord et du Pas-de-Calais prendront une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des établissements classés pour la protection de l'environnement. Les maires de LAMBRES-LEZ-DOUAI et BREBIERES rendront leur décision d'accord ou de refus de permis de construire qui pourront, par dérogation, recevoir exécution avant la délivrance de l'autorisation environnementale.

Commune de Fresnes-sur-Escaut
autorisation d'utilité publique

Le préfet a en date du 13 juin 2022, Monsieur le Préfet a déclaré d'utilité publique le projet de failliant Couturier situé sur le territoire de la commune de Fresnes-sur-Escaut. La réalisation de ce projet est autorisée, soit à l'amiable, soit à l'amiable, soit à l'amiable.

La réalisation de ce projet est autorisée, soit à l'amiable, soit à l'amiable, soit à l'amiable. La réalisation de ce projet est autorisée, soit à l'amiable, soit à l'amiable, soit à l'amiable.

La réalisation de ce projet est autorisée, soit à l'amiable, soit à l'amiable, soit à l'amiable. La réalisation de ce projet est autorisée, soit à l'amiable, soit à l'amiable, soit à l'amiable.

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

PRÉFECTURE DU NORD
RÉGION DU PAS-DE-CALAIS

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Communes de BRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE

LIQUE UNIQUE AU TITRE DES CODES DE
NEMENT ET DE L'URBANISME

Le dossier, dont le siège social est situé 1 passerelle des Reflets, a été déposé en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter et à l'exploitation d'une usine de batteries de stockage d'énergie renouvelable située sur les communes de CUINCY, BRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE.

L'enquête publique, en mairies de CUINCY, LAMBRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE pendant trente-cinq jours consécutifs, du 16 août au 10 septembre 2022, a permis au public de prendre connaissance des dossiers de demande de permis de construire et de valider les éléments de réponse technique ainsi que les éléments de réponse transmis par les communes concernées, et de formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet (respect des délais).

Les observations et propositions seront nominativement transmises par voie électronique à l'adresse : projet-envision-aesc@proximite-territoires.fr ou par voie postale à l'adresse : Mairie de BRES-LEZ-DOUAI (59552) 1 rue Jules-Ferry, siège de la commission de l'environnement et de l'urbanisme.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public au siège de la commission de l'environnement et de l'urbanisme de BRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE au lieu de permanence ci-après :

à Jules-Ferry, siège de l'enquête :

du 13h00

du 10h00 à 13h00

du 10h00 à 16h00

du 17h00

du 10h00 à 11h00

du 10h00 à 17h00

du 10h00 à 17h00

Une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet de la préfecture du Nord : proximite-territoires.fr/projet-envision-aesc et sur le site internet du registre de l'enquête publique : proximite-territoires.fr/projet-envision-aesc à la disposition du public afin de consulter le dossier de demande de permis de construire et de valider les éléments de réponse technique ainsi que les éléments de réponse transmis par les communes concernées, et de formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet (respect des délais).

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. AUBIER Frédéric, directeur du site, NCG France par téléphone au 06.30.55.45.19. ou par courriel : f.aubier@ncgfrance.fr

La clôture de l'enquête aura lieu le samedi 1er octobre 2022 à 12h00 (y compris pour le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord : proximite-territoires.fr/projet-envision-aesc à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie de BRES-LEZ-DOUAI, BREBIÈRES et GAVRELLE, lieux de l'enquête).

La préfecture du Nord et du Pas-de-Calais prendront une décision de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Les mairies de LAMBRES-LEZ-DOUAI et GAVRELLE, lieux de l'enquête, seront en accord ou de refus de permis de construire qui sera exécuté avant la délivrance de l'autorisation d'exploitation.

et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Louvil (1 rue Jean Jaurès, 59630 LOUVIL) et dans les bureaux de la Pêvèle Carembault à Templeuve-en-Pévèle.

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFECTURE DU NORD

Bureau des installations classées pour la protection de l'environnement

Commune d'HORDAIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

La société NCG FRANCE, dont le siège social est situé zone d'activité du moulin blanc 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter et à l'exploitation d'une usine de traitement et de valorisation d'emballages industriels et usagés située sur la commune d'HORDAIN.

Cette demande sera soumise à l'enquête publique, en mairie d'HORDAIN (siège de l'enquête) pendant trente-cinq jours consécutifs, soit du mercredi 31 août à 9h00 au samedi 1er octobre 2022 inclus à 12h00, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant les études d'impact et de dangers, la note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse transmis par l'exploitant le 4 mai 2022, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

– par voie électronique en les consignait sur le registre dématérialisé à l'adresse : <https://proximite-territoires.fr/projet-ncg-hordain>

– par voie postale en mairies d'HORDAIN, 11 Grand place 59111 HORDAIN, siège de l'enquête, à l'attention de Mme la commissaire-enquêtrice.

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront nominativement accessibles sur le site internet :

Mme Marie-Jocelyne DELHAYE, retraitée de la fonction publique d'Etat en sa qualité de commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie d'HORDAIN au lieu de consultation du dossier, lors des permanences ci-après :

– HORDAIN, siège de l'enquête :

• le mercredi 31 août 2022 de 9h00 à 12h00

• le mardi 13 septembre de 14h00 à 17h00

• le jeudi 22 septembre de 9h00 à 12h00

• le samedi 1er octobre de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord :

<http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022> et sur le site internet du registre dématérialisé :

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord - 12-14 rue Jean sans Peur - 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de M. AUBIER Frédéric, directeur du site, NCG France par téléphone au 06.30.55.45.19. ou par courriel : f.aubier@ncgfrance.fr

La clôture de l'enquête aura lieu le samedi 1er octobre 2022 à 12h00 (y compris pour le registre dématérialisé ainsi que l'adresse mail associée).

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord :

<http://nord.gouv.fr/cpe-industries-autorisations-2022>, à la préfecture du Nord ainsi qu'en mairie d'HORDAIN, lieu de l'enquête publique pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

ccfd-terre solidaire

Heureux ceux qui ont contribué à rendre notre monde plus juste et solidaire. Ils ont fait de l'Humanité toute entière leur héritière.

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement, CCFD-Terre solidaire

souhaite rendre ici hommages aux femmes et aux hommes qui, au travers un legs, une assurance-vie ou une donation, ont contribué à construire durablement un monde plus juste et solidaire.

Qu'ils restent dans nos cœurs à jamais.